



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## matériel électrique et électronique

Question écrite n° 97088

### Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des salariés de l'entreprise Molex. En effet, la filiale française de Villemur-sur-Tarn de l'équipementier américain Molex, a été mise en liquidation judiciaire par ses dirigeants américains. Ces mêmes dirigeants ont cessé le financement du plan social (ils devaient encore environ cinq millions d'euros pour boucler ce plan), en privant les dix neuf représentants du personnel de leur congé de reclassement qui prendra fin le 6 janvier 2011, de leur indemnité de licenciement et pour les anciens salariés, de leurs formations. Le Gouvernement, par ses ministres de l'économie et de l'industrie, s'était engagé sur le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) concernant cette entreprise. Aussi, elle lui demande s'il entend engager des poursuites contre l'entreprise Molex. Elle souhaite savoir également si le Gouvernement compte prendre en charge le plan social en faisant l'avance pour les salariés de Molex, permettant ainsi à la cellule de reclassement de poursuivre son action et surtout en permettant aux salariés de ne pas se retrouver sans revenus.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise Imbert](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97088

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 décembre 2010, page 13914

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)